



CONTRAT D'ENGAGEMENT : Poulets

Du jeudi 14 octobre 2021 au jeudi 10 mars 2022

Entre : l'adhérent

et le producteur

Nom, prénom :

La ferme bio du gagnou Anthony GALINDO

Adresse :

Les Parraux

.....

24640 – BASSILLAC ET AUBEROCHE

Tél :

Courriel :

Référent : Jean François VIDAL Contact : jfvidal@hotmail.fr

En adhérant à l'AMAP de Boulazac, j'ai lu et accepté son règlement intérieur qui s'applique au présent contrat.

Dates des 8 distributions des poulets : 14/10, 04/11, 25/11, 16/12, 06/01, 27/01, 17/02, 10/03

Distribution le jeudi de 18h30 à 19h45 à Boulazac, maison des Associations

	Nombre	Prix	Montant par distribution	Nombre de distributions	Montant total
Poulet d' 1 kg 800 prix au kilo : 10,50 €		18,90 € (dont 1,03 € de TVA)		4 ou 8	
				Montant total	

Mode de règlement :

- Nombre de chèques (6 au maximum) :
- Tous les chèques sont établis à l'ordre de **La ferme bio du Gagnou** et remis à la signature du contrat.
- La régularisation du montant du contrat se fera après la dernière distribution des poulets.

Date et signature de l'agriculteur :

Date et signature de l'adhérent AMAP :

DESCRIPTION DE L'INSTALLATION

<i>Structures</i>	Installation en 2011 en tant qu'éleveur et cultivateur L'intégralité des productions certifiées AB Contrôles réalisés par Ecocert
<i>Surfaces cultivées</i>	Exploitation sur 16.5 ha <ul style="list-style-type: none"> • 4 parcours de volailles répartis sur 2 ha Céréales et prairies sur 14 ha
<i>Productions</i>	Elevage de Poulet de chair Bio : (Prêt à cuire et quelques conserves) Elevage de poulets, canettes mularde pintades et de cochon
<i>Commercialisation</i>	Vente directe : à la ferme et réseau local (magasins de producteurs, Amap et associations de paniers, Cantines scolaires,